

TIR À L'ARC

SAISON 2024-25

une activité d'origine chinoise



TIR À L'ARC

Renseignements : 01 42 33 28 81 ou Frédy au 06 21 22 68 10



Dates prévisionnelles d'inscription et de reprise : [InterActivites.com/tir-a-larc](https://www.interactivites.com/tir-a-larc)

Centre sportif Jean Dame 17 rue Léopold Bellan 75002 Paris - 01 55 80 78 35

Débutants ⁽¹⁾

Enfants de 11 à 13 ans	<i>benjamins et minimes</i>	Mercredi	14h00-15h30	360 €/an ⁽²⁾
Jeunes de 14 à 18 ans	<i>cadets et juniors</i>	Mercredi	15h30-17h00	390 €/an ⁽²⁾
Adultes	<i>juniors et séniors</i>	Mercredi	19h00-21h00	390 €/an ⁽²⁾

Confirmés ⁽¹⁾

Enfants de 11 à 13 ans	<i>benjamins et minimes</i>	Mercredi	17h00-19h00	320 €/an
Jeunes de 14 à 18 ans ⁽³⁾⁽⁴⁾	<i>cadets et juniors</i>	Mercredi	17h00-19h00	350 €/an
Adultes ⁽³⁾⁽⁴⁾	<i>Juniors et séniors</i>	Lundi et Mercredi	19h30-22h00 19h00-21h00	350 €/an

- (1) licence FFTA non comprise mais obligatoire (57 € pour les jeunes, 67 € pour les adultes, 79 € pour les compétiteurs).
- (2) compris le prêt de l'arc et la fourniture d'un carquois, protège-bras, palette et dragonne (~60 €).
- (3) à partir de cadet confirmé, chaque tireur doit posséder son petit matériel, son carquois et ses flèches.
- (4) à partir de la 2^e année sénior, le matériel du club est prêté moyennant une participation annuelle de 35 €.

Informations spécifiques à la section tir à l'arc sur : www.inter-activites.com/TAA

ACTIVITÉS MULTIPLES

Sauf pour le futsal, la natation et l'aquagym, pour le même adhérent, **l'inscription à plusieurs activités donne droit à 50% de réduction sur l'activité sportive dont la cotisation est la moins élevée** (ajouter en sus la licence FFJDA judo ou FFTA tir à l'arc)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le club ne fonctionne pas pendant les congés scolaires.
- Les créneaux horaires indiqués correspondent aux heures d'entrée et de sortie des adhérents dans l'établissement sportif.
- Un certificat médical d'aptitude (moins d'un an) doit être fourni lors de nouvelle inscription pour les licenciés FFTA et FFJDA.
- Inscriptions sur place, dans les gymnases, aux heures de cours, auprès des enseignants
- Inscriptions possible par mail à info@interactivites.com (sauf pour la natation et l'aquagym).
- Association agréée Ticket-Loisirs (CAF), R'éduc-sport (COSF), Pass'Sports et Sudy'Sports (État), Chèques vacances et Coupons Sport (État) à échéance 2025.
- Adhésion à Inter-Activités et assurance responsabilité civile : 35 € (non remboursable).
- La souscription en supplément d'une mutuelle santé couvrant les accidents survenant pendant les activités est possible, se renseigner nous envoyant un mail à info@interactivites.com